

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 62 (1965)
Heft: 11

Artikel: L'apiculture au Canada
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1067544>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La carte de pointage ci-dessus a été élaborée en collaboration avec la commission d'élevage de la Société romande d'apiculture. Il est bien sûr nécessaire de faire quelques essais dans la méthode de pointage. En vue d'obtenir une certaine unité, un cours spécial fut donné l'été passé aux éleveurs désignés par les diverses associations à la Station d'essais de Plagne. Il devrait être possible d'obtenir de meilleurs éléments d'élevage sur la base de ces schémas et comparaisons. Ce n'est pas une tâche facile, mais si elle est accomplie consciencieusement, nous nous approchons alors davantage de notre but.

Nous avons en même temps la possibilité de découvrir tout ce qui ne nous convient pas et d'éliminer ce qui ne correspond pas au but de l'élevage.

DOCUMENTATION ÉTRANGÈRE

L'apiculture au Canada

Répondant à un communiqué de presse de M. Amédée Richard, inspecteur cantonal des ruchers, une cinquantaine d'apiculteurs des districts de Saint-Maurice et Martigny, au nombre desquels M. Cappi, vétérinaire cantonal, se sont réunis dans la spacieuse salle de l'Hôtel de Ville de Martigny.

Ils assistèrent à la projection d'un magnifique panorama en couleur sur l'apiculture au Canada, présenté par M. Regamey, originaire de la région de Bex et établi au Canada depuis 1923. M. Regamey est parti de son pays d'adoption depuis le 25 mars écoulé par une température de — 25 degrés, pour un séjour de quelques mois dans son pays natal. A l'heure où ces lignes paraîtront, il sera de retour dans son exploitation.

Il exploite, dans la province d'Alberta, un rucher de 1200 à 1500 colonies avec la collaboration des membres de sa famille et de deux émigrés. C'est de cette exploitation, un modèle du genre, qu'il a eu la gentillesse de venir nous entretenir, répondant avec empressement à toutes les questions qui lui furent posées par un auditoire attentif et intéressé.

Pays aux contrastes variés, tout est là-bas à l'échelle de l'immensité du territoire et les vastes exploitations agricoles n'ont pas de commune mesure avec celles de nos régions. Aux hivers longs et rigoureux, où le thermomètre descend jusqu'à — 40 et — 50 degrés, succèdent des étés courts et chauds, favorisant les rosées idéales à la sécrétion du nectar des fleurs. Les agriculteurs qui pratiquent ces cultures intensives sollicitent souvent M. Regamey pour des transports de 40 à 50 colonies d'abeilles sur leurs cultures

situées à plusieurs kilomètres de son exploitation, pour favoriser la pollinisation des récoltes. La récolte de miel a lieu principalement sur les trèfles et les mélilots.

La province d'Alberta compte 1540 apiculteurs avec un total de 53 200 colonies d'un rendement annuel moyen de 165 livres par colonie (la livre équivaut à 465 de nos grammes). Pas question de mévente, tout le miel est pris en charge par de puissantes organisations coopératives. Il est logé en fûts de fer pourvus d'une fermeture hermétique et d'une contenance de 650 à 700 livres.

L'hivernage des abeilles, dans ces conditions de climat, est pratiquement exclu. Les colonies sont détruites chaque année après la récolte qui a lieu du début juillet à début septembre et les ruches sont appelées à recevoir de nouvelles souches en provenance de Californie en avril suivant. Le processus de réapprovisionnement est particulier à la région. M. Regamey se rend régulièrement chaque printemps, avec camion et remorque, en Californie où il fait l'acquisition de 1000 à 1500 paquets d'abeilles de race italienne, logés en caissettes spéciales munies de grillages. Chaque paquet d'abeilles contient de 10 000 à 15 000 insectes pourvus d'une reine emprisonnée dans une cage. Le voyage de retour du convoi s'effectue en 48 heures consécutives et pratiquement sans interruption, si ce ne sont les arrêts nécessaires au ravitaillement en essence et au cours desquels on profite d'asperger d'eau fraîche les caissettes pour prévenir l'étouffement par la chaleur qui se dégage de tout ce matériel vivant. Les nouvelles colonies se développent rapidement et les productions journalières peuvent être particulièrement abondantes. En praticien méticuleux, M. Regamey note journallement les apports d'une colonie-test sur balance. Son fils lui a communiqué de là-bas un apport de 14 livres pour la seule journée du 1^{er} août écoulé. Sa récolte de 1965 s'est élevée à 125 000 kg contre 50 000 kg seulement l'année dernière. De quoi faire pâmer de dépit nos apiculteurs régionaux avec leur pitoyable moyenne de 10 à 15 kg par ruche.

Les projections nous firent également apparaître les Montagnes Rocheuses dans leur sauvage beauté, des colonies de Suisses fêtant avec ferveur notre 1^{er} Août, comme savent si bien le faire nos émigrés en terre étrangère, des cerfs et des chevreuils en liberté et pas sauvage du tout, car ces sympathiques bêtes viennent vous prendre quelque chose dans la main lorsqu'elles ne se sentent pas traquées par les disciples de St-Hubert. Poète à ses heures et sensible aux belles choses de la nature, M. Regamey en est l'illustration même si l'on juge la jolie demeure à la mode suisse où il loge avec les siens, avec ses massifs fleuris où nous avons admiré entre autres de magnifiques touffes d'edelweiss importées de la région de Pont-de-Nant. ca.